

Ils découvrent une flèche du néolithique en se baladant sur la plage d'Andernos !

Une découverte vient d'être signalée à la municipalité d'Andernos: la présence de silex préhistoriques du côté du port ostréicole, un site qui a pourtant connu nombre de transformations au cours de l'histoire (bassins de réservoirs à poissons puis creusement du port à la fin des années 1950). En ramassant des coquillages, l'Andernosien Stéphane Desgris et son fils Mario ont découvert, posés sur le sable, une pointe de flèche et un grattoir, dont la datation est estimée par les scientifiques à 4 500 ans environ (période du Néolithique final).



Un nouveau site préhistorique découvert à Andernos-les-Bains ?

Une découverte immédiatement signalée à la Mairie – comme l'exige la loi – qui va permettre au Musée municipal de compléter ses collections et de donner de nouvelles informations au réseau d'archéologues qui connaissent déjà les

collections du Bétey. Ces objets sont-ils la preuve de l'existence d'un site préhistorique jusqu'à présent inconnu dans cette zone ? Il est trop tôt pour le dire, mais cette découverte, ajoutée à la suroccupation du site du Bétey au Néolithique, témoigne indéniablement de l'engouement des hommes préhistoriques pour cette zone géographique.

Le Betey: haut lieu archéologique en Aquitaine

On savait déjà qu'un autre site de la ville, le Bétey, avait été occupé durablement pendant la préhistoire. Avec ses 40 000 silex taillés et céramiques qui y ont été découverts depuis le XIXe siècle – pointes de flèches, lames, grattoirs, tessons de bols datés de 8 500 à 2 400 avant Jésus-Christ – le site du Bétey se situe dans le peloton de tête des sites préhistoriques du Néolithique en Aquitaine, comme le souligne un rapport produit récemment par des archéologues de l'Université de Rennes. Un nouveau don vient d'ailleurs d'être fait au Musée municipal d'Andernos-les-Bains par un « ramasseur de silex », qui, il y a une quarantaine d'années, a collecté plusieurs kilos de ces pierres taillées préhistoriques sur la plage du Bétey. En réalité, il ne s'agit que d'un dépôt et non d'un don, car comme elles se situent sur le Domaine Public Maritime, ces trouvailles appartiennent à l'Etat. Toujours est-il que le Musée de la ville en assure la conservation, l'étudie par son réseau de scientifiques et porte à la connaissance du public les quelques 3 300 objets que comptent aujourd'hui ses collections.

Il convient de rappeler que selon le code du patrimoine, toute découverte d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique doit être signalée à la mairie de la commune (Article L531-14) et que nul ne peut effectuer de sondages ou de fouilles sans en obtenir au préalable l'autorisation (Article L531-1).